

Arboriculture

Orytis[®]

insecticide



**l'efficacité
souveraine
contre les thrips**

• Le thrips californien : un ravageur envahissant.

Les thrips, et en particulier le thrips californien, provoquent des dégâts particulièrement graves sur pêchers.

- Chute des feuilles et des fleurs
- Dessèchement des bourgeons
- Piqûres sur fruits les rendant impropres à la consommation.



Les populations de thrips se développent rapidement à raison de 5 à 7 générations par an.

Très mobile, résistant à de nombreux insecticide, il nécessite des moyens de lutte exceptionnels.

• Orytis® : l'insecticide de référence contre le thrips californien.

Afin de préserver les pêchers contre ce fléau, il est nécessaire d'assurer la meilleure protection possible.

- Orytis® offre **une efficacité supérieure** contre les thrips du pêcher (*Frankliniella occidentalis*, *Taeniothrips meridionallis*).
Il permet de détruire 90 % des thrips.

- Orytis® possède **une excellente action de choc** permettant un arrêt immédiat des dégâts.

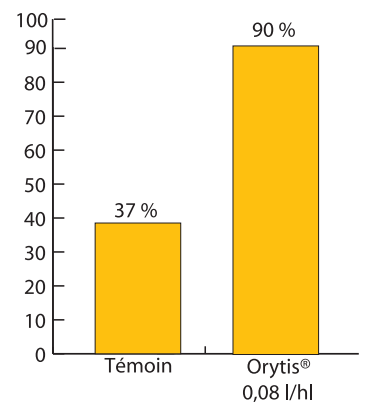


- Orytis® possède **une longue persistance d'action** (12 jours) permettant de contrôler les éventuelles recolonisations.

- Orytis® présente également un **haut niveau d'efficacité** sur la **tordeuse orientale du pêcher**.

Grâce à son excellent effet de choc et sa longue persistance d'action, Orytis® contrôle en un seul traitement à la fois les thrips adultes et les larves.

% de fruits non attaqués
Frankliniella occidentalis



Moyenne de deux essais

• Orytis® : la pyréthrianoïde haute performance.

- Dose autorisée : **Thrips californien du pêcher** (*F.occidentalis*, *T.meridionallis*) : **0,08 l/hl**
Tordeuse orientale du pêcher : **0,06 l/hl**

Délai avant récolte sur pêcher : **7 jours** - LMR (fruits à noyaux) : **0,2 mg/kg**

- **Thrips** • Effectuer un premier contrôle du seuil de traitement 21 jours avant la récolte
• Effectuer si nécessaire un deuxième traitement 7 jours avant la cueillette.
- Utiliser Orytis® dans un programme de traitement alternant les familles chimiques.

• Orytis® : une grande souplesse d'utilisation.

- L'efficacité d'Orytis® est **peu dépendante de la température** lors du traitement.
- Orytis® est également **homologué sur de nombreuses cultures légumières** (thrips, acariens), **ornementales** (thrips) et sur **vigne** (cicadelles, acariens, thrips).
Pour les doses et usages autorisés renseignez-vous auprès de votre distributeur.
- Orytis® est **exempt de classement toxicologique**.
L'acrinathrine bénéficie d'un excellent profil toxicologique et environnemental.
Sa formulation EW (Emulsion Aqueuse) lui confère par ailleurs **une très grande sécurité d'utilisation**.

Autres doses et usages autorisés en arboriculture :
Acariens des pommiers et poiriers : **0,1 l/hl**
Pommier (tordeuse orientale du pêcher) : **0,1 l/hl**
Délai avant récolte sur pommiers : **21 jours**
LMR (fruits à pépins) : **0,05 mg/kg**



Conditionnement :
• 12 x 1 L
• palette 660 L

CHEMINOVA
Agro France S.A.S
Les Solutions **ALTERN'ACTIVES**